Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire

Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire



#### FICHE DE POSTE



Le chef de service des Ressources Humaines a pour mission de définir et de mettre en œuvre une politique RH alignée avec la stratégie globale de l'Office. Il veille à la gestion administrative et statutaire du personnel, ainsi

qu'à la préservation d'un climat serein et propice à la performance.

Il a également pour rôle de développer les compétences des agents à travers des actions de formation, d'évaluation et de gestion de carrière, tout en mettant en place des dispositifs de motivation et de fidélisation visant à renforcer l'engagement et la rétention des talents au sein de l'Office.

# **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

#### 1. Gestion financière du personnel

- ✓ Élaborer et suivre le budget du personnel ainsi que le tableau prévisionnel des effectifs ;
- ✓ Préparer et exécuter la paie à l'aide d'un système d'information, tout en assurant son contrôle et sa conformité.

## 2. Recrutement et gestion des carrières

- ✓ Piloter les processus de recrutement, d'intégration, de titularisation et de mobilité interne
- ✓ Gérer les évolutions de carrière des agents (avancement en grade et échelon);
- ✓ Organiser et assurer le secrétariat des commissions administratives paritaires.

# 3. Formation et développement des compétences

- ✓ Etablir et mettre en œuvre le référentiel des compétences ;
- ✓ Elaborer et implémenter les méthodes et outils de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre un plan de formation en lien avec les besoins identifiés ;
- ✓ Développer les compétences du personnel en s'appuyant sur le référentiel des emplois et compétences.

## 4. Gestion administrative

Assurer la gestion administrative du personnel (attestations, bulletins de paie, dossiers individuels, etc.);

- Veiller à la mise à jour des fiches de poste et au suivi des indicateurs sociaux (absentéisme, turnover, etc.);
- Garantir l'application de la réglementation en vigueur dans la gestion des dossiers administratifs des RH;
- Mettre en œuvre les actions sociales au profit du personnel et gérer les relations avec les organismes sociaux ainsi que l'association des œuvres sociales du personnel.

|                              | COMPÉTENCES ASS  | OCIÉES  |           |   |   |
|------------------------------|--|---|-----------|---|---|
|                              | Niveau de maîtrise   | N   | A         | M | E |
| Compétences techniques       | Avoir une vision stratégique du développement des RH   |   |           | X |   |
|                              | Connaître les principes du droit administratif   |   |           | X |   |
|                              | Connaître le statut de la fonction publique  |   |           | X |   |
|                              | Appliquer et respecter les textes et la réglementation en matière de la gestion administrative des ressources humaines |   |           | X |   |
|                              | Savoir utiliser et exploiter les systèmes de gestion informatique des ressources humaines                              |   |           | Х |   |
| Compétences comportementales | Esprit d'équipe  |   |           | X |   |
|                              | Persuasion et capacité de convaincre   |   | - 1 1 1 - | X |   |
|                              | Sens de l'écoute   |   |           | X |   |
|                              | Organisation   | Jan J   |           | X |   |
|                              | Capacité d'analyse et de synthèse  |   |           | X |   |
|                              | Anticipation   |   |           | X |   |
|                              | Rigueur  |   |           | Х |   |
|                              | Gestion de conflit   |   |           | X |   |
| Compétences<br>managériales  | Communiquer clairement et de façon assertive   | and arms  |           | Х |   |
|                              | Piloter et contrôler le niveau de résultats attendus   | Cition of the District of the Cition of the |           | X |   |
|                              | Gérer des projets et les mener à terme   |   | ////      | X |   |
|                              | Favoriser la créativité et l'innovation  |   | CIC       | X |   |